



Règlement Particulier du Temple du Promobad de Savigny

Article 1 : Acceptation du règlement

Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement, ainsi que du Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBad.

Article 2 : Joueurs concernés

Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la FFBad, de NC à P10, et de minimes à vétérans. Les participants doivent être en règle avec leur licence.

Article 3 : Format de la compétition

- Les tableaux proposés seront le Double Homme, Double Dame et le Double Mixte.
- Tous les tableaux se dérouleront le dimanche 11 octobre 2026.
- Tous les matchs se joueront en 2 sets gagnants de 15 points, conformément aux règles FFBad.
- Chaque participant sera limité à un seul tableau.
- À l'issue de tous les matchs, un classement général sera établi. En cas d'égalité, les départages se feront selon les critères suivants : nombre de victoires, différence de sets, puis différence de points.
- Le GEO principal de la compétition est : Alexandre CHICHENKO.

Article 4 : Lieu et horaires

- Le tournoi se déroule au **gymnase Colette BESSON situé : Avenue du Clocher 77176 SAVIGNY-LE-TEMPLE.**
- Les rencontres se tiendront le **dimanche 11 octobre 2026.**
- Les joueurs doivent se présenter à la table de marque **30 minutes avant leur premier match.**
- Une buvette sucrée, salée sera à disposition

Article 5 : Volants et tenue sportive

- Les volants sont à la charge des joueurs et doivent être partagés équitablement entre les deux équipes.
- Si les deux équipes d'une rencontre sont d'accord, ils peuvent choisir de jouer avec le type de volant de leur choix.



- Une tenue de sport et des chaussures conformes au règlement FFBad sont exigées.

Article 6 : Inscription

- Les droits d'inscription sont fixés à **9€ 1 tableau**.
- Les inscriptions se font en ligne via badnet ou E-Bad. Les inscriptions papier ou téléphoniques ne seront pas prises en compte.
- La date limite d'inscription est fixée au **04 octobre 2026 à 20H**.
- Le classement pris en compte sera celui publié à la date du **02 octobre 2026**.
- Tirage au sort des poules le **6 octobre 2026**.

Article 7 : Forfaits et retards

- Tout joueur absent 3 minutes après le second appel sera déclaré forfait (WO).
- Les forfaits non justifiés après réalisation des tableaux seront sanctionnés selon les règles de la FFBad, et les droits d'inscription ne seront pas remboursés

Article 8 : Arbitrage et déroulement des matchs

- Les matchs seront **auto-arbitrés**. Cependant, en cas de litige, le GEO pourra intervenir.
- Les joueurs disposent de **3 minutes d'échauffement** après l'appel.
- En cas de non-respect de ce règlement et / ou de comportement inapproprié, l'organisation du tournoi se réserve le droit d'exclure du tournoi la paire concernée.

Article 9 : Responsabilités et droit à l'image

- Les participants acceptent que des photos ou vidéos puissent être réalisées dans le cadre du tournoi, sauf opposition écrite transmise à l'organisateur.
- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident survenant dans l'enceinte du tournoi.